

MARLÈNE COULOMB-GULLY

Sexisme sur la voix publique



**FEMMES,
ÉLOQUENCE
ET POLITIQUE**

■ *l'aube*

SEXISME SUR LA VOIX PUBLIQUE

La collection *Monde en cours*
est dirigée par Jean Viard

© Éditions de l'Aube, 2022
www.editionsdelaube.com

ISBN 978-2-8159-4664-3

Marlène Coulomb-Gully

Sexisme sur la voix publique

Femmes, éloquence et politique

éditions de l'aube

DE LA MÊME AUTEURE

- Femmes en politique, en finir avec les seconds rôles*, 2016
8 femmes sur un plateau; télévision, journalisme et politique,
Nouveau Monde, 2016
Présidente, le grand défi, Payot, 2012
La démocratie mise en scènes; télévision et élections, CNRS Éditions,
2001
Les informations télévisées, PUF, 1995
*Radioscopie d'une campagne; la représentation politique au journal
télévisé*, Kimé, 1994

Et deux codirections d'ouvrage et d'étude directement en lien
avec le sujet:

Avec Laetitia Biscarrat et Giuseppina Sapio, « Matérialités
vocales : voix, genre et médias », *Semen* 51, PUF, 2022

Avec Cécile Méadel: coordination pour la France de l'édition
2020 du Global Media Monitoring Project (GMMP), étude
internationale sur la place des femmes dans les médias d'informa-
tion, URL: <<https://whomakesthenews.org> > uploads > 2021/07 >

*À la mémoire de Claude-Ariane.
Elle avait le port altier et le verbe haut,
et jamais ne se laissait couper la parole.*

L'auteure remercie la journaliste Anne Chemin
pour son accord à utiliser le titre *Sexisme sur la voix publique*,
emprunté à l'un de ses articles.

Fiction politique : quelle voix pour le pouvoir ?

En février 2016, Canal Plus diffuse la première saison d'une série inédite, *Baron noir*¹. Le succès est immédiat et une deuxième saison suit en 2018, puis la troisième, diffusée en février 2020 sur la chaîne cryptée. La fiction met en scène les coulisses du monde politique et fonctionne comme un contrepoint à la réalité « vraie » de la vie politique contemporaine. La narration est d'autant plus captivante que le choix du réalisme conduit le public à voir derrière chaque personnage le clone de fiction d'une vraie personnalité politique, à la manière d'un roman à clé.

Anna Mouglalis joue le rôle de la présidente Dorendeu, première femme à accéder à cette charge éminente et personnage au cœur de la série. L'actrice est reconnaissable entre toutes en raison de son timbre de voix grave et rauque. Dans sa biographie, elle note que, au Conservatoire national supérieur d'Art dramatique – elle a alors vingt ans –, ses professeurs lui conseillent de subir une opération afin de modifier sa voix et d'en atténuer la gravité, pour plus de

1. Série créée par Éric Benzekri et Jean-Baptiste Delafon, réalisée par Ziad Doueiri, Antoine Chevrollier et Thomas Bourguignon.

conformité aux attentes d'une voix « féminine ». De fait, elle reconnaît que sa voix pose problème dans les castings auxquels elle se présente.

Pourquoi avoir choisi Anna Mouglalis pour incarner le personnage de la présidente de la République dans *Baron noir* : en dépit ou à cause de sa voix ?

David Doukhan, chercheur à l'INA et coordinateur du projet de recherche Gender Equality Monitor (ANR-19-CE38-0012), a mis au point un logiciel permettant d'identifier une voix comme féminine ou masculine. Avec le concours d'Albert Rilliard, du Laboratoire interdisciplinaire des sciences du numérique (LISN), il observe : « Les caractéristiques très particulières de la voix d'Anna Mouglalis mettent à mal nos logiciels de reconnaissance automatique du sexe des locuteurs et des locutrices, qui peinent à déterminer si sa voix est celle d'un homme ou d'une femme. La fréquence fondamentale (hauteur mélodique) de la voix d'Anna Mouglalis se situe ici autour d'une valeur de 90 Hz. C'est donc une voix très grave, plus grave que ce qui est considéré comme *normal* pour un homme (100-150 Hz) et encore plus pour une femme (140-250 Hz) ! »

La voix est métonymique du corps. Comme la voile signifie le bateau, ou le toit, la maison, la voix représente le corps dans son entier. À travers la voix, c'est le pouvoir d'incarnation de l'individu qui se manifeste, sa réalité propre, son intimité. Que l'on entende une voix familière au téléphone, et l'on saisit immédiatement l'état d'esprit voire les états d'âme de qui parle, au-delà de ce que disent les mots et souvent contre ce qu'ils disent : on peut travestir les paroles, c'est plus difficile pour la voix. Ou que l'on entende une voix inconnue au téléphone ou à la radio, et l'on imagine instantanément un visage, un corps, une personnalité, une

SEXISME SUR LA VOIX PUBLIQUE

vie. La réalité de l'individu, si d'aventure il arrive qu'on y soit confronté, est incapable de concurrencer ce portrait imaginaire construit à partir de la seule voix. La déception est fatalement au rendez-vous. Fabuleux pouvoir que celui de la voix.

Dans *Baron noir*, l'audace du scénario consistant à faire incarner le pouvoir suprême par une femme (scénario qui reste purement fictionnel en France) se double d'une intuition forte : sa voix ne peut être celle d'une femme. Être une femme sans l'être : injonction contradictoire révélatrice de la réalité du pouvoir. Peut-on exprimer plus clairement la male-diction qui pèse sur la représentation politique au féminin ?

Introduction

« [...] on a pris la parole comme on a pris la Bastille [...]. »

MICHEL DE CERTEAU¹

« Voler l'instrument. »

SIMONE DE BEAUVOIR²

Bavardes, les femmes ? La croyance est fortement ancrée dans l'imaginaire collectif et alimentée par toute une tradition populaire, qui les dépeint au mieux comme intarissables et frivoles, et au pire comme malveillantes : est alors mobilisé tout le spectre des variations sur le personnage de la femme cancanière ou de la mégère (pas forcément apprivoisée) agonissant d'injures son entourage. La biologie est récemment venue à la rescousse du stéréotype, avec la découverte de la protéine FoxP2, produite par le gène popularisé sous l'expression « gène de la parole », et dont

1. Michel de Certeau, *La prise de parole et autres écrits politiques*, Paris, Seuil, 1973.

2. Simone de Beauvoir, « Le futur du féminisme », *Le Monde*, 6-7 mars 1983.

il semblerait que les femmes soient mieux pourvues que les hommes, selon une étude de l'université de médecine du Maryland (États-Unis). La très large reprise de ces recherches dans la presse grand public et les médias dit assez le succès de cette croyance populaire.

C'est pourtant une tout autre histoire que nous racontent les travaux scientifiques. L'étude la plus fréquemment citée a été menée par la chercheuse Corinne Monnet¹; sa notoriété, pour des raisons symétriques à celles que nous avons pointées ci-dessus, dépasse largement le cercle restreint de l'audience scientifique où elle aurait dû rester confinée. Analysant les échanges de paroles entre hommes et femmes dans un contexte conversationnel, elle démontre que ce sont les hommes qui parlent le plus, une conclusion qui confirme de nombreux travaux antérieurs². S'interrogeant sur le décalage entre le stéréotype et la réalité, elle avance l'explication suivante : dans la vie quotidienne, la parole des femmes n'est pas évaluée à l'aune de celle des hommes, mais au regard des attentes collectives à l'égard des femmes, qu'on espère silencieuses en public; ce présupposé explique également

1. Corinne Monnet, « La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de la conversation », in *Nouvelles questions féministes*, vol. 19, n° 1, « Langage et oppression des femmes », février 1998, p. 9-34.

2. « Seules deux des cinquante-six études parues entre 1951 et 1991 ont trouvé que les femmes parlent plus que les hommes », observe Anne Karpf (*La voix, un univers invisible*, Paris, Autrement, 2008 [2006], p. 275, n. 66). Une conclusion que confirment toutes les études récentes : voir l'excellente synthèse de la journaliste Anne Chemin, « Sexisme sur la voix publique », *Le Monde des Idées*, 4 mars 2017 et le numéro 312 de la revue *Sciences humaines* de mars 2019, consacré à « L'art de parler ».

qu'une femme parlant autant qu'un homme est perçue comme plus bavarde, un double standard révélateur de la différence de perception d'un même comportement selon le sexe de l'individu. À l'instar de la société dans son ensemble, l'activité de parole est régie par des rapports de pouvoir et des rapports de force, au sein desquels le genre des individus est déterminant.

On le voit à travers la popularité inattendue de ces travaux scientifiques, la parole, et son corollaire le silence, joue un rôle central dans la définition des rapports de sexe : est homme celui qui parle. De leur côté, les femmes font régulièrement état de leurs difficultés à s'imposer par la voix, y compris dans des fonctions de responsabilité : leurs prises de parole sont moins fréquentes et plus courtes, souvent sous forme de question ou de demande de précision sur ce qui vient d'être dit, etc. Les femmes ont toujours du mal à imposer leur voix et continuent de se positionner comme dominées dans les échanges discursifs. Une étude CSA-INA publiée en mars 2021 révèle que dans les médias, si les femmes totalisent 41 % du temps de présence, leur temps de parole n'est plus que de 35 %¹.

Quant aux hommes, habitués à régner sans partage dans un espace public dont les femmes ont longtemps été absentes, et encouragés depuis l'enfance à s'exprimer et à « faire du bruit » quand le calme, l'écoute et la discrétion sont intimés aux filles, ils ont du mal à se dessaisir d'une

1. CSA, *La représentation des femmes à la télévision et à la radio, rapport 2020*. URL : <<https://www.csa.fr/Informer/Collections-du-CSA/Observatoire-de-la-diversite/La-representation-des-femmes-a-la-television-et-a-la-radio-Rapport-sur-l-exercice-2020>>, rapport rendu public le 4 mars 2021 (tous les liens ont été vérifiés le 27 septembre 2021).

parole qu'ils considèrent comme leur revenant de droit. Décrivant avec humour la prise de parole d'un homme dans une assemblée politique, Huguette Bouchardeau, personnalité marquante du PSU, écrit :

Observez-les : la voix baisse de deux ou trois tons, se fait plus grave, plus lente. L'acteur prépare son public. Il va proférer quelque parole si péremptoire que les naïfs se diront qu'une telle assurance doit couvrir beaucoup de connaissances [...]. [...] peu de femmes osent prononcer des formules de ce genre¹.

Les grandes envolées lyriques, les rétrospectives brillantes et le tableau coloré des lendemains qui chantent, ces propos qui marquent les esprits et convainquent de la supériorité de qui les profère, sont le plus souvent l'apanage des hommes.

Et quand les femmes prennent la parole, ils ont tôt fait de la leur reprendre : le « *manterrupting* » – le terme s'est récemment imposé – est caractéristique de cette situation. Nathalie Kosciusko-Morizet en a fait l'amère expérience lors des primaires à droite préalables à la présidentielle de 2017 : seule femme parmi sept candidats, elle est interrompue près de trois fois plus que ses homologues masculins. À gauche, Sylvia Pinel, la candidate de La Belle Alliance populaire, connaît les mêmes difficultés². Résumant de nombreux travaux sur l'inégal partage de la parole entre hommes et femmes, le socio-anthropologue David Le Breton conclut,

1. Huguette Bouchardeau, *Un coin dans leur monde*, Paris, Syros, 1980, p. 44.

2. Voir l'enquête de la journaliste Anne Chemin, « Sexisme sur la voix publique », *Le Monde des Idées*, 4 mars 2017, art. cité.

à propos des femmes : « Même quand elle ne dit rien, elle dit manifestement trop encore¹. »

Les hommes auraient également la fâcheuse habitude de faire la leçon aux femmes et de leur expliquer avec force et autorité (avec condescendance et paternalisme ?) ce qu'il convient de penser... y compris sur des sujets dont elles sont spécialistes, une attitude qualifiée par les Anglo-Saxons de « *mansplaining* »².

La voix des femmes fait également l'objet de critiques régulières : « trop aiguë », « hystérique », « mal posée », « pareille à des ongles sur un tableau noir », « aigre », « désagréable », « inaudible », « trop cassante » ou « pas assez assurée », en somme toujours « trop » ou « trop peu » : est-il meilleure façon de signifier aux femmes qu'elles sont « de trop » ?

Depuis #MeToo, la « libération de la parole des femmes » apparaît comme une évidence et celles-ci sont plus que jamais encouragées à « prendre la parole », au point que les injonctions qui leur sont faites de parler apparaissent parfois aussi contraignantes que les interdits qui leur ont longtemps été opposés. Et bien plus culpabilisantes : comment ne pas prendre la parole quand tout est fait pour vous y encourager ?

Mais les espaces de parole sont l'expression des rapports de pouvoir, et les femmes qui parlent rencontrent de multiples obstacles qui peuvent les amener à préférer se taire : les incivilités de genre sont nombreuses, des petites humiliations que l'on vient de décrire aux violences plus brutales, comme le harcèlement et les injures sexistes quand elles s'expriment sur les réseaux sociaux. Elles semblent donc prises dans des

1. David Le Breton, *Éclats de voix*, Paris, Métailié, 2011, p. 51.

2. Rebecca Solnit, *Ces hommes qui m'expliquent la vie*, Paris, L'Olivier, 2014.

injonctions contradictoires, à la fois encouragées à parler, et punies quand elles le font, le silence apparaissant encore trop souvent comme la meilleure façon de se protéger. Attitude facilitée par des siècles de patriarcat¹.

« Femme, tais-toi » ou la longue histoire du silence des femmes

Dans un essai remarqué, la spécialiste de l'Antiquité Mary Beard observe que « quand il s'agit d'imposer le silence aux femmes, la culture occidentale s'appuie sur une pratique vieille de plusieurs millénaires² ». Et de citer l'*Odyssee* d'Homère (VIII^e siècle av. J.-C.) où Télémaque intime à sa mère Pénélope l'ordre de se taire : « Discourir est l'affaire des hommes, mais surtout de moi qui détiens le pouvoir dans cette maison. » C'est ainsi que « ce petit morveux de Télémaque » (Mary Beard) renvoie sa mère à ses travaux de tapisserie et contribue, peut-être, à clouer le bec des femmes pour quelques millénaires. Dans les *Métamorphoses* d'Ovide (I^{er} siècle ap. J.-C.), la prêtresse Io est changée en vache par Jupiter, ce qui limite sa capacité d'expression à de pitoyables meuglements ; Écho est dépouillée de sa

1. Nous parlons ici « des femmes » (et « des hommes ») comme d'une « classe de sexe » dans la mesure où ce sont bien les femmes dans leur ensemble qui ont fait l'objet d'une exclusion de la parole publique comme de l'exercice de la citoyenneté politique. Cette « classe de sexe » est elle-même traversée par des rapports de pouvoir comme la race, la classe sociale, l'âge, etc. Notre expérience du genre n'est pas la même selon que l'on est une femme blanche, noire ou métisse, une femme de classe supérieure, moyenne ou inférieure, etc.

2. Mary Beard, *Les femmes et le pouvoir ; un manifeste*, Paris, Perrin, 2018 [2017], p. 11.

propre voix pour ne plus répéter que les propos des autres, et Philomèle, violée, se voit arracher la langue par le coupable pour l'empêcher de le dénoncer. Dans *L'Assemblée des femmes* (v^e siècle av. J.-C.), Aristophane moque l'incapacité des femmes à adopter le registre de langue qui convient à la gestion de la cité et quand, en dépit de ces interdits, certaines femmes sont traduites en justice et prétendent se défendre elles-mêmes, elles sont accablées par ceux qui se disent fatigués de les entendre « aboyer » ou « jacasser » : des réactions que l'on retrouvera quelques siècles plus tard au sein de notre Assemblée nationale et visant à dépouiller celles qui osent prendre la parole de toute forme d'humanité, en les identifiant à des animaux.

Une longue tradition littéraire et philosophique, l'Église, la misogynie des clercs et de nombreux textes médiévaux ont relayé cette injonction au silence sous des prétextes divers, preuve s'il en était besoin que les hommes n'étaient pas prêts à partager l'arme du discours avec celles qui apparaissaient sans doute comme de potentielles et redoutables concurrentes.

S'agissant de la religion, ne peut-on lire dans le livre de l'Ecclésiaste (v. 26) que « C'est un don de Dieu qu'une femme silencieuse » ? Savoureuse ironie dans la bouche de Qohelet, « celui qui s'adresse à la foule » ! Et Paul, dans une épître aux Corinthiens, d'écrire : « Que les femmes se taisent dans les assemblées » (1 Cor. 14, 34). Qu'importe le démenti des faits puisqu'on dit que Marie-Madeleine, par la puissance de sa prédication, a converti tout le midi de la France. Dans les assemblées, on attend donc des femmes qu'elles écoutent, recueillies et tête baissée (couverte, si possible), le prédicateur en chaire déployant ses talents oratoires... ou leur absence, selon les cas, car il ne suffit pas d'être un

homme pour savoir parler, contrairement à ce que certains semblent imaginer.

Dans *Les Silences de l'histoire*, Michèle Perrot montre que les femmes sont aussi « les silencieuses de l'histoire », l'expression « femmes publiques » révélant dans sa charge injurieuse ce qu'il en coûtait à celles qui osaient enfreindre cette règle et parler en dehors de l'espace confiné du foyer¹. Elle rappelle le poids de la religion dans cette injonction (*des religions*, le consensus étant large en la matière, en dépit de quelques nuances), des systèmes politiques et des manuels de savoir-vivre.

Les codes bourgeois, s'appuyant sur ces sages préceptes, intimeront aux femmes l'ordre de se taire en public sous peine de déroger à la bienséance et d'être mises au ban de la société. « Une femme qui répond ne trouve pas de mari », prévient le juste dicton. De la même façon, rire ouvertement revient à « se mettre en scène » et à rompre avec l'ethos de discrétion et de modestie qui sied au sexe. Pierre Bourdieu montre, de son côté, que ces manifestations (prendre la parole en public, raconter des histoires – ou pire, des « blagues » –, rire à gorge déployée, etc.) sont la marque des classes populaires et que les femmes qui se comportent ainsi signent leur appartenance sociale².

Lorsqu'elles accéderont à l'instruction, les fillettes seront pareillement enjointes à se taire et à écouter, au point qu'aujourd'hui encore, note la spécialiste de l'éducation Marie Duru-Bellat, elles restent moins encouragées que les

1. Michèle Perrot, *Femmes publiques*, Paris, Textuel, 1997, et *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998.

2. Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982. Voir aussi, de Sabine Melchior-Bonnet, *Le rire des femmes ; une histoire de pouvoir*, Paris, PUF, 2021.

garçons à prendre la parole et à poser des questions, des différences de socialisation que l'on retrouve dans l'intimité des familles¹. Cet effacement des filles à l'oral et leur difficulté à prendre la parole ont trouvé une vérification inattendue. En raison de la pandémie de Covid-19, en 2020, les oraux ont été supprimés dans de nombreux concours, et les candidates et les candidats ont été recrutés d'après leurs résultats écrits : la proportion de filles entrées en Lettres à l'École normale supérieure est passée de 54 à 67 %². Le verdict est sans appel.

Mais pour que les injonctions à se taire aient été si fortes, il faut sans doute que les femmes n'aient pas été si aisées à réduire au silence même si, comme l'écrit joliment Michelle Perrot, la parole des femmes est longtemps restée une « parole d'effraction », d'autant que la mémoire de ces paroles et leur conservation ont longtemps dépendu du bon vouloir des hommes.

L'éloquence, une compétence masculine ? « *Vir bonus dicendi peritus* »

Mettant en avant la dimension éthique de l'éloquence, l'adage de Caton le Censeur (III^e-II^e siècles av. J.-C.), « L'homme de bien est habile à parler », pointe également le lien intrinsèque entre virilité et aptitude à la parole : le mot « *vir* » désigne un homme au sens sexué du terme, par opposition à « *homo* » qui désigne l'être humain. Les fondateurs de

1. Marie Duru-Bellat, *L'école des filles ; quelle formation pour quels rôles sociaux ?*, Paris, L'Harmattan, 2004 [nouvelle édition] et *La tyrannie du genre*, Paris, Presses de Sciences po, 2017.

2. Alice Raybaud et Jessica Gourdon, « À Normale-Sup, les concours sans oraux ont fait bondir la part des femmes admises », *Le Monde.fr*, 27 août 2020.

l'art oratoire étudié dans les cursus des humanités classiques (les fameuses « classes de rhétorique » des lycées d'antan, devenues « sections littéraires », avant d'imploser sous l'effet des réformes), sont des hommes, de Démosthène à Cicéron et à Quintilien, en passant par Aristote, rejoints plus tard par Bossuet, Fénelon et quelques autres. L'art de parler ainsi codifié (*inventio, elocutio, dispositio, pronunciatio...*) avec la distinction des grands styles (le judiciaire, le délibératif, l'épidictique, etc.) se déploie dans des lieux dont les femmes sont exclues : la chaire, le barreau, la tribune, les camps militaires et l'université. Aujourd'hui encore, les modèles de tribuns ressassés à l'envi par les ouvrages scolaires ou plus grand public et cités dans le *top ten* des classements qui peuplent internet ne laissent aucune place aux femmes, pas même à Dolores Ibárruri, la Pasionaria (voir *infra*), ou à Alexandra Kollontäi, surnommée « Jaurès en jupons » (le modèle se devant d'être un homme). Ce sont les Mirabeau, Danton, Hugo, Jaurès, Clemenceau, Churchill, Martin Luther King, Gandhi, Fidel Castro, Obama, Steve Jobs..., qui y figurent, dont les discours sont présentés comme l'accomplissement de l'art oratoire.

Il existe pourtant des femmes qui, « par effraction », ont marqué le champ de la rhétorique et de l'éloquence, et dont les traces, dans une histoire globalement silencieuse à leur égard, sont parvenues jusqu'à nous, pour qui sait lire entre les lignes. Tout un champ de recherche, principalement anglo-saxon, s'efforce depuis peu de mettre au jour ces personnages d'exception¹. On découvre, s'agissant de

1. Voir, parmi beaucoup d'autres titres, de Joy Ritchie et Kate Ronald, *Available means; an anthology of women rhetorics*, Pittsburg, University of Pittsburg Press, 2001, et l'ensemble des publications de Karlyn Kohrs Campell et de Cheryl Glenn. Citons également

l'Antiquité grecque et latine, qu'Aspasie (410 av. J.-C., par ailleurs compagne de Périclès) était considérée comme un modèle en matière d'éloquence par Platon, Cicéron et Plutarque; ou qu'Hortensia (70 av. J.-C.) était elle aussi regardée, notamment par Plutarque, comme une oratrice hors pair: son discours sur la guerre adressé aux triumvirs Marc-Antoine, Octave et Lepidus peut être lu comme la revendication d'un « *No taxation without representation* » (« Pas d'impôt sans représentation ») avant la lettre! « Par sa bouche parle l'éloquence de son père », écrit à son sujet Valère Maxime, incapable de concéder à une femme la capacité à bien parler en dehors de toute référence masculine. Les figures de Maesia Sentina et de Gaia Afrania, ou Carfrania (I^{er} siècle av. J.-C.), sont contestées, leur éloquence et leur capacité à se défendre en justice menaçant le pré carré masculin; la première fut ainsi surnommée « Androgyne » parce que « sous l'apparence d'une femme, elle avait l'âme d'un homme », et de la seconde, on apprend qu'elle mourut en 48 et, toujours selon Valère Maxime, « qu'il vaut mieux rappeler le souvenir d'une telle monstruosité [*monstrum*] à la date de sa mort qu'à la date de sa naissance¹ ».

En France, ce courant de recherche est encore embryonnaire, et la référence qu'est la somme des quelque mille quatre cents pages de *L'Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne* dirigée par Marc Fumaroli (dont les hommes sont

un ouvrage en français, mais publié en Amérique du Nord sous la direction d'Annette Hayward: *La rhétorique au féminin*, Québec, Nota bene, 2006.

1. Violaine Sebillotte et Sandra Boehringer, *Hommes et femmes dans l'Antiquité grecque et latine*, Paris, Armand Colin, 2011.

les principaux contributeurs), ne mentionne aucune femme¹. La France, pays de tradition littéraire où plus que nulle part ailleurs sans doute la parole est érigée au rang d'art, serait-elle particulièrement rétive à l'idée de faire une place aux femmes dans ce panthéon rhétorique ?

L'éloquence politique

L'espace public (et singulièrement l'espace politique) est le lieu d'expression privilégié, voire exclusif, des hommes. La modernité politique, née de la Révolution, trouve ses modèles dans l'Antiquité et conforte l'exclusion des femmes de la parole publique comme de l'exercice de la citoyenneté.

Notre tradition littéraire et historique a pris l'habitude d'opposer l'art de la conversation qui se déploya dans les cercles mondains dès le XVI^e siècle et dans les salons du XVII^e et surtout du XVIII^e siècle, et l'éloquence politique révolutionnaire². Se décline ainsi un double paradigme qui oppose espace privé (le salon) et espace public (la tribune),

1. Marc Fumaroli (dir.), *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450-1950*, Paris, PUF, 1999. Sur l'approche genrée de la rhétorique et de son histoire, voir Claude La Charité et Roxanne Roy (dir.), *Femmes, rhétorique et éloquence sous l'Ancien Régime*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012.

2. Sur les salons et l'art de la conversation, voir Marc Fumaroli, « La conversation », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. III, vol. 2, *Les France*, Paris, Gallimard, 1992, p. 678-744; Mona Ozouf, *Les mots des femmes; essai sur la singularité française*, Paris, Fayard, 1995; Antoine Lilti, *Le monde des salons; sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005; Claude Dulong, « De la conversation à la création », in Natalie Zemon-Davis et Arlette Farge (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. III, *XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Plon, p. 461-490.

horizontalité et verticalité, parole circulante et parole surplombante, idéal de réciprocité et domination, harmonie et controverse, échanges mondains et débats politiques, frivolité et sérieux, etc.; bref, une série d'oppositions qui met en tension un élément marquant de la sociabilité de l'aristocratie de l'Ancien Régime et l'une des manifestations majeures de l'expression politique révolutionnaire. S'agissant du genre, la mixité des salons du vieux monde, où les femmes, dit-on, imposaient leurs lois, est aux antipodes des arènes révolutionnaires d'où ces dernières ont été peu à peu privées de parole et bannies. Et l'on oppose de la même façon les modalités d'expression au cœur de ces pratiques, la harangue révolutionnaire devenant l'expression privilégiée de la virilité, fondée sur une voix tonitruante, une gestuelle ample et une expression puissante par le recours aux figures de style flamboyantes; l'art de la conversation *a contrario* se caractérisant par la voix douce (il existe notamment, chez Méré, une « topique » de la voix qui oppose la grâce et la délicatesse de la « voix douce » et le « rugissement » de la « voix forte »¹), une gestuelle contenue et une éloquence subtile; les différences d'espaces dans lesquels se déploient ces paroles (on parle aujourd'hui de « proxémique ») expliquant en partie ces oppositions.

La harangue révolutionnaire disqualifie la conversation au prétexte qu'elle serait un « art efféminé » et aristocratique (le spectre de l'art dégénéré n'est pas loin) et plonge ses racines dans le terreau de l'Antiquité grecque et latine où elle puise ses modèles rhétoriques pour fabriquer ses

1. Stéphanie Bung, « Topiques de la voix; conversation vs éloquence dans les salons de l'Ancien Régime », in Claude La Charité et Roxanne Roy (dir.), *Femmes, rhétorique et éloquence...*, 2012, *op. cit.*, p. 333 à 343.

hérauts : les Mirabeau – dont le physique repoussant aurait fait dire « qu'il abuse du privilège qu'ont les hommes d'être laids », mais qui, à la tribune, est le plus beau des orateurs pour Victor Hugo –, Danton à la voix de stentor, le bègue Desmoulins, qui surmonta son handicap, et bien d'autres. Dans ce concert de basses, les voix de femmes furent perçues comme menaçant « l'ordre naturel des choses » : d'abord tolérées dans les tribunes publiques à condition d'être muettes, les tricoteuses furent jugées trop bruyantes et bannies, les clubs où on les avait réduites furent fermés, et elles furent interdites de politique¹. Olympe de Gouges, pour qui, rappelons-le, la femme ayant le droit de monter à l'échafaud, « doit avoir également celui de monter à la tribune », ou Madame Roland ne se sont pas imposées dans les canons de l'éloquence révolutionnaire : elles ont été guillotonnées à quelques jours d'intervalle. Pas plus que dans l'exercice politique, d'où les femmes ont été exclues avec constance et efficacité jusqu'à il y a peu.

Le « métier politique » ou l'exclusion de femmes

Le monde politique s'est construit en dehors des femmes, leur exclusion étant au cœur de l'exercice politique. En effet, le pays des droits de l'homme est aussi celui où les femmes ont obtenu très tardivement le droit de voter et d'être élues : près de cent ans séparent l'accès des hommes à la citoyenneté, en 1848, de celui des femmes ; l'expression « suffrage

1. Bonaparte confiait ainsi à Sophie de Grouchy, marquise de Condorcet (1764-1822), qu'il n'aimait pas les femmes qui se mêlaient de politique. « Vous avez raison, Général, rétorqua cette dernière, mais dans un pays où on leur coupe la tête, il est naturel qu'elles aient envie de savoir pourquoi. »

universel » qui sert généralement à désigner l'extension du droit de vote en 1848 dit assez l'oubli dans lequel les femmes étaient tenues ! Quand, en 1944, elles deviennent enfin des citoyennes à part entière, les femmes votent depuis près de cinquante ans dans nombre de démocraties : « Une humiliation », disent les Françaises.

Effectuons un rapide zoom arrière. Au Moyen Âge, la loi salique (« Un faux ! » s'indigne la chercheuse Éliane Viennot¹), a conforté l'exercice du pouvoir au masculin, le mot « reine » ne désignant plus en France que l'épouse du roi ; les révolutionnaires n'étaient pas féministes, et restaurer « l'ordre naturel » en renvoyant les femmes à l'espace domestique leur est apparu comme la meilleure façon d'assurer leur propre disponibilité pour pouvoir « politiquer » et s'arroger l'exclusivité d'une compétence qu'ils craignaient par-dessus tout de devoir partager. Un refus paradoxal au regard de la participation active des femmes aux combats révolutionnaires et des principes prétendument universels par eux-mêmes édictés, et que les Républiques vont perpétuer jusqu'au milieu du xx^e siècle². Entre les deux guerres, alors que les féministes obtiennent le droit de voter et d'être élues dans nombre de pays d'Europe, le Sénat bloque à six reprises l'examen du projet d'accès à la citoyenneté des femmes. Il faut attendre 1944 pour qu'elles deviennent citoyennes à part entière. Mais si elles entrent progressivement dans la vie

1. Éliane Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir*, t. I, *L'invention de la loi salique (v^e-xv^e siècle)*, Paris, Perrin, 2006, plus 3 vol. en 2008, 2016, 2020, et un cinquième tome à paraître.

2. Le formidable Condorcet ne se demandait-il pas si les législateurs n'avaient « pas violé le principe de l'égalité des droits en privant tranquillement la moitié du genre humain de celui de concourir à la formation des lois, en excluant les femmes du droit de cité » ?

politique nationale, elles restent cependant peu élues, seul le vote des lois dites « de parité », au début du XXI^e siècle, leur permettant un plein accès à la citoyenneté politique¹.

Ce détour par l'histoire permet de saisir que, s'étant construit sur l'exclusion des femmes, le « métier politique » est fondé sur des règles érigées par et pour les hommes. Goût pour la compétition, résistance voire prouesse physique, charisme, maîtrise de soi et puissance oratoire: autant de qualités propres à l'exercice politique tel qu'il s'est forgé au cours du XIX^e siècle, conforté dans des lieux de sociabilité masculine comme l'internat, le bordel et l'armée.

La difficulté des femmes à endosser des rôles longtemps pensés et incarnés par des hommes est d'autant plus forte que les femmes de pouvoir ont été stigmatisées avec constance dans les représentations communes: que l'on songe aux Amazones, aux Tricoteuses de 1789, aux Vésuviennes et aux Pétroleuses de 1848. Toutes des sorcières, dont il faudrait se méfier à défaut de pouvoir les brûler vives. Exclues de la parole publique depuis des siècles et n'ayant que récemment accédé à la pleine citoyenneté, s'imposer par la voix est pour elles un défi.

Le défi de la parole publique au féminin

Cette difficulté des femmes est le corollaire de leur longue exclusion du monde politique et d'une construction sociale fondée sur l'opposition entre les univers privé-domestique et public. « Le privé est politique », clamaient les féministes de la deuxième vague, tentant (vainement) de mettre à mal

1. Voir, de Marlène Coulomb-Gully, *Femmes en politique, en finir avec les seconds rôles*, Paris, Belin, 2016.